

PERSONNELS ENSEIGNANTS DU 1^{er} DEGRE PRIVE

DEMANDE D'EXERCICE A TEMPS PARTIEL DE DROIT

1^{re} demande renouvellement

Imprimé et pièces justificatives à adresser à l'inspecteur ou inspectrice de votre circonscription
impérativement avant le 15 février 2021

Nom :

Prénom :

Ecole d'affectation et poste occupé :

à titre définitif à titre provisoire

sollicite, au titre de l'année scolaire 2021/2022, à compter du / / l'autorisation d'exercer mes fonctions à temps partiel, et m'engage à n'exercer aucune activité rémunérée (dans le cadre de la législation sur les cumuls) sans autorisation préalable de l'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'Education nationale.

MOTIF DE LA DEMANDE

1 - pour élever un enfant de moins de 3 ans (3 ans à compter de l'arrivée dans le foyer dans le cadre d'une adoption), ce temps partiel est comptabilisé à temps plein à titre gratuit, pour la liquidation de la retraite

Date de naissance de l'enfant : / /

Date d'adoption de l'enfant : / /

ou

2 - pour donner des soins à son conjoint, à un enfant à charge ou à un ascendant atteint d'un handicap

3 - en cas de handicap relevant de l'obligation d'emploi.

QUOTITE DE SERVICE SOUHAITEE

• **Dans le cadre d'une répartition hebdomadaire**

50%

2 ou 3 demi-journées libérées (variation autour de 75%)

N.B. : la quotité de temps partiel est déterminée par le nombre réel d'heures hebdomadaires effectuées. Le service annuel de 108 heures est effectué au prorata de la quotité travaillée.

Vous pouvez cocher, **à titre indicatif**, les demi-journées que vous souhaiteriez voir libérées.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

• **Dans le cadre d'une répartition annuelle** (accordée sous réserve des nécessités du service) :

80% soit 2 demi-journées libérées chaque semaine plus demi-journées supplémentaires réparties dans l'année.

70% soit 3 demi-journées libérées chaque semaine plus demi-journées supplémentaires réparties dans l'année.

60% soit 4 demi-journées libérées chaque semaine plus demi-journées supplémentaires réparties dans l'année.

- **Temps partiel annualisé** (accordée sous réserve des nécessités du service) :

50%

Période travaillée à temps complet :

septembre / janvier

février / juin

Temps partiel accordé en 2019/2020 :

Date :

Signature de l'intéressé(e):

Avis de l'IEC de circonscription

Avis favorable Avis défavorable

Date de l'entretien : . . / . . /

à la quotité suivante :

Motif :

Date et signature

Décision de madame l'IA-DASEN

Accord Refus

à la quotité suivante :

Motif :

Date et signature